



Un nouveau  
service de bornes  
interactives pour  
la fourniture d'eau  
et d'électricité sur  
l'axe Seine

Ce projet a reçu le soutien financier de :

# Un service harmonisé pour les transporteurs fluviaux



Afin d'enrichir son offre de services aux usagers de la voie d'eau, HAROPA (alliance des ports du Havre, Rouen et Paris) et Voies navigables de France proposent un nouveau dispositif de bornes interactives pour la fourniture d'eau et d'électricité à destination des transporteurs fluviaux de marchandises.

En concertation avec les représentants de la profession, neuf bornes sont accessibles 24h/24 et 7j/7 sur quatre sites de la basse Seine depuis fin 2018. VNF poursuit ce déploiement avec l'installation de quatre nouvelles bornes à Conflans-Sainte-Honorine en 2019.

- 13 bornes eau et électricité
- 5 sites sur la Seine
- Une tarification harmonisée
- Possibilité de connecter deux bateaux par borne



# Des bénéfices partagés

---

Ce nouveau service s'inscrit dans une démarche de développement durable et offre de nombreux atouts, à la fois pour les navigants et pour la collectivité :

## Environnementaux :

- réduction des émissions de gaz à effet de serre et de particules fines,

## Economiques :

- baisse des coûts d'exploitation et de maintenance du bateau,
- réduction de la consommation de carburant,

## Sociétaux :

- amélioration du confort à bord pour les navigants,
- réduction des nuisances pour les riverains (bruit, odeurs).

# Un accès avec ou sans abonnement

---

## • Avec abonnement

Ce service est accessible sur abonnement gratuit pour les utilisateurs réguliers. Il vous suffit de créer un compte sur le site internet [www.borneeteau.com](http://www.borneeteau.com), puis de renseigner les informations du bateau une fois votre inscription validée par l'administrateur. Vous pourrez dès lors vous brancher à volonté en renseignant votre ENI et votre code d'accès sur la borne de votre choix. Votre abonnement vous permettra également de suivre vos consommations d'eau et d'électricité sur le site internet. Le paiement s'effectue par prélèvement bancaire après émission de la facture par le gestionnaire de la borne.

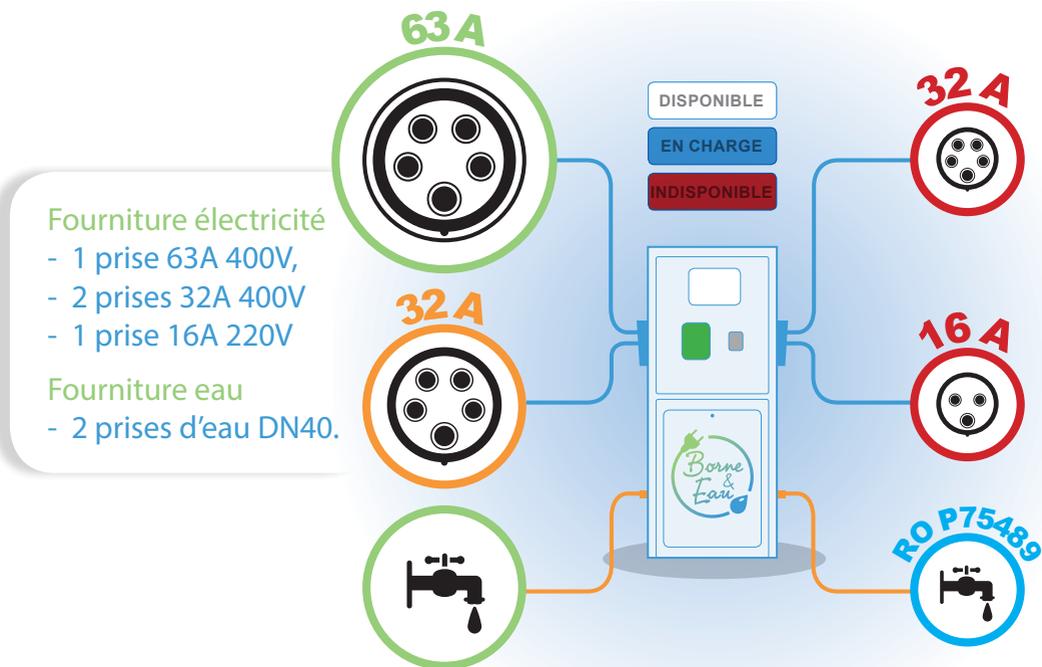
## • Sans abonnement

Pour les utilisateurs occasionnels, il vous suffit de sélectionner sur l'écran de la borne la quantité d'eau et/ou d'électricité que vous souhaitez consommer (dans la limite de 20 € par transaction). Le paiement s'effectue par carte bancaire sans contact directement sur la borne.

### Un tarif unique

- Eau : 5 €/m<sup>3</sup>
- Électricité : 0,20 €/KWh

# Plusieurs types de branchements proposés



## Contacts utiles

Les contacts utiles pour l'utilisation ou pour signaler tout dysfonctionnement sont affichés sur chaque borne du réseau.

Pour tout autre renseignement sur le service :

Connectez-vous sur [www.borneeteau.com](http://www.borneeteau.com)

## Les partenaires du projet

Ce nouveau service a été mis en œuvre par Voies navigables de France (VNF) et HAROPA (Ports du Havre, Rouen et Paris). Il a reçu le soutien financier de l'Etat, de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), et des Régions Normandie et Île-de-France dans le cadre du Contrat de Plan Interrégional État Régions 2015-2020 Vallée de la Seine et de l'Union européenne au titre du mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE 2014-2020). Le projet a été animé par l'association Logistique Seine Normandie (LSN), en concertation avec le Comité des Armateurs Fluviaux (CAF) et la Chambre Nationale de la Batellerie Artisanale (CNBA).

